Moult-Chibo infos …

Septembre 2021

La maire

Coralie ARRUEGO

Chers Moultais Chichebovillais

Cet édito de rentrée nous permet de faire un récapitulatif de notre activité culturelle de cet été si particulier et des changements prévus pour septembre. Néanmoins, cette fois-ci, j'ai envie de dédier cette partie introductive à un habitant. Tous les jours, les employés, les adjoints, les référents reçoivent vos demandes, vos doléances et nous essayons d'y répondre le plus rapidement possible et dans la mesure de nos compétences. Nous faisons en sorte de régler les différents conflits de voisinage qui perturbent votre quotidien : la haie mal taillée du voisin, les chiens et les chats en divagation, les problèmes d'odeurs, de réseaux, les démarches administratives… inutile de me lancer dans un inventaire à la Prévert… je pense que tout le monde voit de quoi je parle. La lettre anonyme que vous m'avez envoyée cet été m'a pour le moins interpellée. A mon grand regret, je ne peux accéder à votre demande, je ne peux pas empêcher les gens de s'amuser chez eux le soir, interdire les enfants de plonger dans leur piscine ou de jouer dehors jusqu'à 22h, réduire le clapotis de l'eau… je n'ai pas ce super pouvoir. Néanmoins, j'ai bien compris votre souffrance vis-à-vis des nuisances sonores occasionnées par votre voisinage. Je vous invite donc tout d'abord à aller voir vos voisins pour leur faire part de ce problème, rien ne vaut la communication directe. Néanmoins, si cela ne fonctionnait pas, je vous invite à signer votre lettre afin que nous identifiions le lieu du problème et que nous essayions ensemble de trouver une solution. Dans l'attente, bonne lecture !

Coralie ARRUEGO
Maire de Moult-Chicheboville

Inondations et solutions

Depuis plusieurs mois, le Hameau d'Ingouville est le lieu de nombreuses inondations qui perturbent la circulation des voitures et des marcheurs. Un fossé secondaire déborde régulièrement sur la chaussée, les champs alentours sont inondés.

Après plusieurs visites sur le terrain, la municipalité a identifié trois problèmes principaux. La buse d'arrivée du fossé est sous dimensionnée. La commune a donc investi plus de 8000 € dans son remplacement. Actuellement, le niveau et le débit de l'eau empêche les travaux, l'ancienne buse a été détruite et un passage provisoire est mis en place.
Une écluse défectueuse, en amont de la Muance, va être détruite afin de réguler le cours de la rivière et limiter l'envasement.
Enfin, la Muance est infestée de ragondins dont les galeries souterraines dévient le cours d'eau. Des contacts ont été pris avec le Syndicat du Bassin de la Dives et des piégeurs pour éradiquer les nuisibles.
Un courrier sera prochainement envoyé à tous les riverains des cours d'eau de la commune afin de leur rappeler leur obligation d'entretien des berges.

Lavoir de Moult

Le chantier du lavoir, situé rue de la Muance, est un exemple de l'engagement de la municipalité pour la sauvegarde du patrimoine.
Au mois de juillet, Christophe Trazska, responsable des services techniques et son équipe, ont effectué un démoussage du toit et remplacé les tuiles. D'autres travaux vont également être réalisés. Une couche de peinture va être appliquée sur le parapet du pont qui sera prolongé. Un nettoyage et un débroussaillage seront effectués par la suite.
Des cygnes vont être réintroduits sur le site courant de l'automne.

Conservatoire d'espaces naturels Normandie

Un chantier nature d'une semaine se déroulera dans les marais de Chicheboville du 16 au 23 octobre 2021 en partenariat avec l'association les Blongios et dans le cadre du projet Huit pattes dans les marais. Il permettra de réaliser des actions en faveur du milieu naturel de l'araignée. Une journée « portes ouvertes » aura lieu le mercredi 20 octobre. Réservez la date sur votre agenda.

Chapelle de Beneauville

En 2020, six projets nationaux de restauration concouraient pour le prix Trévise de la Sauvegarde de l'Art Français. Parmi eux, la chapelle Notre-Dame de Béneauville s'était largement démarquée et avait remporté le prix d'une valeur de 5000 €.

Le 8 septembre dernier, les membres de l'Association de sauvegarde de la chapelle et la commune de Moult/Chicheboville se sont vu remettre un chèque de la Sauvegarde de l'Art Français ainsi que le panneau commémoratif. C'était également l'occasion de célébrer le retour de la bannière de la Vierge Marie, tenture du XIXème siècle entièrement restaurée par l'atelier spécialisé Abaca de Paris, grâce aux fonds récoltés auprès de la Fondation du Patrimoine.

Ciné Plein air

Le 2 juillet et le 13 août, ces évènements familiaux ont réuni près de 150 personnes. Les choses étaient bien faites, le soleil était de la partie. Rendez-vous l'année prochaine !

Forum des associations

Le 4 septembre les associations ont rencontré les adhérents pour les réinscriptions annuelles à la salle des fêtes de Moult.

Vide jardin

Les habitants de la partie Chichebovillaise de la commune ont ouvert leurs jardins pour attirer les chineurs, merci à Sandra Laurent-Dethan pour l'organisation de cet évènement.

Voyage des aînés

Le traditionnel voyage a enfin eu lieu cette année ! Malgré les nouvelles contraintes sanitaires, nos aînés ont découvert la Cité de la mer et la manufacture des Parapluies de Cherbourg, une belle journée qui s'est terminée autour d'une conviviale assiette anglaise préparée par Dimitri, notre traiteur.

Premier salon du polar

ENFIN! Il a eu lieu, au grand bonheur des auteurs, et des amoureux de lecture noire. Grand succès pour cette première édition. Avec plus de 800 visiteurs, chacun a pu rencontrer et faire dédicacer ses livres. L'inspecteur cornichon a ravi les petits et les grands lors de sa représentation.
Didier Fossey a remporté le prix de la Cigogne Noire pour son ouvrage : *Congés mortels* aux éditions Flamant noir.
Le concours dessin a été remporté par Léonor Garnier et Jenny Munoz.

Rendez-vous en 2022 pour la deuxième édition.

Tarifs cantine et garderie

Depuis leur création, les tarifs des services de cantine et de garderie n'avaient jamais été révisés, ils étaient de 1€/jour pour la garderie et 3€ pour le repas. De même, tous les parents payaient le même prix malgré des conditions de ressources différentes.
L'augmentation, décidée en Conseil Municipal, et présentée aux conseils d'école de juin dernier vise à améliorer les conditions d'accueil des élèves en leur proposant une aide aux devoirs à l'école Lucien Cingal (Moult), la réalisation d'une cuisine centrale et de conserver un accueil spécifique pour les classes de maternelle (sans brassage avec les primaires).
Voici les nouveaux tarifs appliqués en fonction du quotient familial :

	QUOTIENT FAMILIAL INFÉRIEUR À 750	ENTRE 751 ET 1200	SUPÉRIEUR À 1201
Garderie Matin	**1 €** (1er enfant) **0,75 €** (2ème enfant) Gratuit : 3ème enfant et +	**1,50 €** (1er enfant) **1 €** (2ème enfant) Gratuit : 3ème enfant et +	**2 €** (1er enfant) **1,50 €** (2ème enfant) Gratuit : 3ème enfant et +
Cantine	**3,30 €**	**3,40 €**	**3,50 €**
Garderie Soir	**1 €** (1 enfant) **0,75 €** (2ème enfant) Gratuit : 3ème enfant et +	**1,50 €** (1 enfant) / **1 €** (2ème enfant) Gratuit : 3ème enfant et +	**2 €** (1 enfant) **1,50 €** (2ème enfant) Gratuit : 3ème enfant et +

Les parents qui apportent le repas de leur enfant pour convenance personnelle paieront désormais 1 €. En effet, si le traiteur facture 3,12€ TTC / repas avec les frais de personnel et de matériel, le coût d'un repas journalier est de 9 € pour la commune. Cela ne s'applique cependant pas aux enfants dont le protocole médical n'est pas pris en charge par notre traiteur. Ces nouveaux tarifs restent les moins chers du territoire de Val ès dunes.

Mise en place d'un nouveau mode d'inscription pour la cantine/garderie

La Mairie a investi la somme de 8000 € dans l'installation d'un nouveau logiciel de cantine et de garderie. Désormais, les inscriptions et informations seront déposées par les parents, via la plateforme internet, avec possibilité de déposer des documents comme les certificats médicaux, les attestations diverses…Les parents pourront gérer, en temps réels, les jours de garderie, le nombre de repas. Une simplification qui permettra d'éviter les erreurs de facturation ou de pointage.

Nouvelle directrice à l'école Lucien Cingal

Bienvenue Madame Bréard, nouvelle directrice de l'école Lucien Cingal.
Avant d'être directrice à Nouakchott en Mauritanie dans un lycée français entre 2016 et 2021, Madame Bréard a été directrice du groupe scolaire Victor Hugo à Cambremer. Originaire du Pays d'Auge, la directrice connait bien la région et est très heureuse d'être à Moult-Chicheboville.

Expression libre …

Ensemble pour un nouvel avenir

La rentrée 2021 a été marquée par le 1er festival du roman policier. Cette manifestation avait été imaginée et organisée par l'équipe municipale précédente. La nouvelle équipe a repris le flambeau et en a assuré la mise en place. Tous peuvent se féliciter de ce succès.
Cet exemple pourrait être suivi pour le travail à venir !
Une vraie réflexion sur les projets et leur financement pourrait être menée avec l'ensemble du conseil municipal. Cela éviterait peut-être l'inscription au budget d'une rubrique « charges exceptionnelles » à hauteur de plus d'un million d'euros sans que l'on sache à quoi cet argent sera destiné.
Ce travail en commun qui associerait véritablement l'ensemble des membres du conseil municipal pourrait ainsi se prolonger par une information sincère et transparente de tous les habitants de Moult-Chicheboville.

Rappel de vote :
L'opposition a été seule à voter contre l'augmentation de la cantine (de +10% à +17% suivant les cas), de la garderie (+100% à + 170%) et le paiement de 1€ pour les parents qui fournissent le repas ! Cette augmentation a été votée sans prendre en compte la situation des familles à la rentrée, déjà éprouvées par la période COVID. La charge est lourde pour les parents et le financement de la cuisine centrale invoqué comme justification est bien évidemment sans commune mesure avec les sommes ainsi prélevées.

Infos pratiques et civiques…

Exposition

La mairie et l'association Normandie Bricks, proposent une exposition :

16 et 17 octobre
10h-18h
Salle des Fêtes de Chicheboville
Gratuit

Mairie
6 rue Pierre Cingal
14370 Moult - Chicheboville
Tél : 02 31 27 94 30
communication@mairie-mc.fr

Mairie déléguée
80 rue Eole,
14370 Moult - Chicheboville
Tél : 02 50 28 87 99
mairie@chicheboville.fr

Mise en page : service communication
Impression : PrintOclock

Elagage

Reprise de la campagne pour trois semaines du 4 au 22 octobre.

Coupure d'électricité

ENEDIS vous informe d'une coupure d'électricité pour travaux programmée mardi 19 octobre 2021 entre 14h et 17h rue de l'Eglise sur le secteur de Chicheboville.

FINANCES PUBLIQUES

France services

Permanences Finances Publiques
Bellengreville (mairie)
(10 rue Léonard Gille 14370 BELLENGREVILLE)

Calendrier des permanences

mardi 7 septembre 2021 – 9h à 12h
mardi 21 septembre 2021 – 9h à 12h
mardi 12 octobre 2021 – 9h à 12h
mardi 26 octobre 2021 – 9h à 12h
mardi 2 novembre 2021 – 9h à 12h

MERCI DE VOUS INSCRIRE
SUR LE PLANNING DU POINT INFO 14 – FRANCE SERVICES DE BELLENGREVILLE OU EN APPELANT LE 02.31.23.68.08

Ces permanences sont destinées à répondre à vos questions fiscales relatives à votre :

- impôt sur le revenu ;
- taxe d'habitation ;
- taxe foncière ;
- prélèvement à la source.

FINANCES PUBLIQUES

Un bon culture pour les Bacheliers

Cette année encore et jusqu'à la fin du mandat, le conseil municipal a décidé d'attribuer un bon culture de 50€ à tous les bacheliers (Bac Général, Technique, Professionnel et CAP), sans conditions de mention, à dépenser dans trois enseignes : l'espace culturel de Leclerc Argences, les librairies Au brouillon de culture et Univers BD à Caen. Afin de retirer votre bon, merci de vous rendre en mairie avec la photocopie de votre diplôme et un justificatif de domicile.

Création d'une association de sauvegarde de l'église Ste Anne

Sur le modèle des deux associations déjà existantes sur la commune, un groupe d'habitants a décidé de créer une association afin de sauvegarder l'église Sainte Anne de Moult. Si vous souhaitez vous mobiliser pour restaurer et promouvoir l'édifice, vous pouvez adhérer en contactant le :

06 75 09 43 35

Ne pas jeter sur la voie publique